

# Le Mois du film documentaire en Bretagne

## RÈGLEMENT 2025

EN INSCRIVANT VOTRE FILM A L'ÉDITION BRETONNE 2025  
VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE SÉLECTION CI-DESSOUS

INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 15 AVRIL 2025

### LE MOIS DU DOC QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Mois du film documentaire, ce sont des projections, des échanges, des débats, des rencontres, en France et sur tout le territoire breton, chaque année, tout au long du mois de novembre.

Coordonné au niveau national par **Images en Bibliothèques**, en Bretagne cet événement est porté par une coordination de 4 associations : **Cinécran** pour le Morbihan, **Comptoir du Doc** pour l'Ille-et-Vilaine, **Daoulagad Breizh** pour le Finistère et **Ty Films** pour les Côtes d'Armor.

Cet appel à films permettra à chaque association de nourrir sa programmation pour l'édition 2025. Les films sélectionnés sont ensuite proposés aux différentes structures partenaires de nos territoires (médiathèques, cinémas, centres culturels, établissements scolaires). Ce sont ces programmeurs locaux qui choisiront leur film parmi nos propositions. Ils peuvent aussi faire le choix d'une programmation autonome (en dehors de notre sélection).

les films sélectionnés sont projetés durant le mois de novembre, partout sur le territoire, en ville, en campagne, sur les îles... les structures de diffusion se mobilisent avec des moyens très différents pour faire vivre vos films et vous accueillir. Le principe du Mois du doc est d'aller à la rencontre de tous les publics et de tous les territoires et rendre les films et les rencontres accessibles à toutes et tous.

### MODE DE SÉLECTION

Chaque association a sa propre ligne éditoriale. En plus de notre sélection départementale nous choisissons ensemble 4 films que nous proposons en tournée régionale.

Les salarié-es de chaque association, accompagné-es d'un comité de bénévoles, amateur-rices et professionnel-les du cinéma choisissent entre 12 et 15 films. Des films d'ici et d'ailleurs. Pas de thématique mais des sélections éclectiques qui témoignent de la diversité de la création documentaire. Au-delà de l'appel à films, chaque association fait un travail de veille pour repérer des documentaires et enrichir sa programmation.

Les 4 sélections départementales seront communiquées fin mai - début juin aux personnes qui auront soumis un film.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

**1 Année de production :** Films documentaires produits à partir de janvier 2024

**2 - Durée :** de 10 min à 120 min

**3 - Format de projection** (*pour le Mois du doc en novembre et pour les journées de prévisionnements destinées aux structures de diffusion en mai/juin*).

Fichiers numériques h264 d'au moins 5Go et/ou DCP selon les besoins (pas de lien de visionnement).

**4 - Pays :** Films produits ou réalisés en France, et dans les pays limitrophes

**5 - Sous-titres :** Les films qui ne sont pas en français doivent être sous-titrés en français

**6- Accompagnement :** Un membre de l'équipe du film doit pouvoir se rendre disponible pour accompagner le film auprès des publics du territoire en novembre.

## CONDITIONS DE DIFFUSION

Les conditions de diffusion et d'accueil des invité-es dans le cadre du Mois du film documentaire sont harmonisées au niveau de la Région Bretagne.

- Tarif de location des films pour les séances non commerciales : 100€TTC par projection, quelle que soit la durée du film et 50€ TTC pour une projection scolaire.
- Les séances commerciales se font sur la base d'une répartition à 50/50 entre la salle et l'ayant-droit, sans minimum garanti.
- Prise en charge des invité-es : forfait intervention de 100€ toute charge comprise pour chaque projection accompagnée, prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement, 1 repas pris en charge par jour de projection

Les structures de diffusion se mobilisent pour vous accueillir au mieux sur l'ensemble du territoire, avec les moyens qui sont à leur disposition et qui varient selon les lieux. Les conditions de diffusion et d'accueil des publics sont différents selon les équipements. La convivialité est, elle, partout au rendez-vous !



## CALENDRIER DU MOIS DU DOC 2025

DECEMBRE 2024  
15 AVRIL 2025  
appel à films

FIN MAI - DÉBUT JUIN  
finalisation des  
sélections

JUILLET - AOÛT  
Partage du choix des  
films par les structures  
de diffusion du  
territoire

OCTOBRE  
organisation logistique des  
tournées de films. Routage  
copies. Communication.  
Journées de formation sur  
les 4 départements.

DÉCEMBRE  
JANVIER  
facturation et bilans

